

L'adhésion de l'Irlande

Source: CVCE. European Navigator. Etienne Deschamps.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/l_adhesion_de_l_irlande-fr-c6c28822-886f-4009-908a-980482c94817.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



L'adhésion de l'Irlande

L'Irlande, possession des rois d'Angleterre depuis le Moyen-Age, garde de forts ressentiments à l'égard de son ancienne puissance de tutelle. Les plaies de plusieurs siècles de domination et de la guerre d'indépendance (1919-1921) sont toujours béantes. Ces séquelles et la partition de l'île (1920) expliquent en partie la neutralité politique et militaire de l'Irlande et son refus d'adhérer en 1949 à l'Organisation du Traité Atlantique Nord qui aurait contraint le pays à reconnaître la frontière séparant les deux Irlande.

D'un point de vue économique, l'adhésion à la Communauté économique européenne (CEE) constitue une question vitale pour l'Irlande. L'île verte demeure en effet économiquement très liée au Royaume-Uni qui englutit près de 75 % de ses exportations. La demande d'adhésion de l'Irlande est donc intimement liée à celle introduite par la Grande-Bretagne à laquelle elle est d'ailleurs liée par un accord de libre-échange depuis 1965. Ce qui explique que sa candidature ait été par deux fois abandonnée en 1963 et en 1967 suite au veto de la France à l'encontre de la demande d'adhésion britannique. Pays majoritairement rural dont les exportations se composent pour moitié de produits agricoles, son économie est moins développée que celle des autres pays de la CEE même si elle enregistre d'importants progrès depuis le début des années soixante et l'implantation d'entreprises étrangères toujours plus nombreuses. Bien que ce retard risque de causer de grandes difficultés d'adaptation, les paysans irlandais espèrent avant tout profiter de la Politique agricole commune (PAC) tout en ayant accès à de nouveaux marchés permettant au pays de réduire progressivement sa dépendance vis-à-vis de la Grande-Bretagne et d'attirer de nouveaux investisseurs. Les négociateurs irlandais parviennent notamment à obtenir certaines concessions en matière de droits de pêche et d'aides structurelles et régionales communautaires.

Référendum en Irlande

Le 10 mai 1972, 70 % des électeurs Irlandais se rendent aux urnes pour s'exprimer sur la ratification du traité d'adhésion. Le résultat du référendum est sans surprise : 81 % des Irlandais approuvent l'adhésion de l'Eire à la Communauté économique européenne (CEE), à la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom) et à la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).